



- **MOTION** (art. 32 du Règlement du CG)
- **X POSTULAT** (art. 33 du Règlement du CG)
- **INTERPELLATION** (art. 34 du Règlement du CG)
- **QUESTION** (art. 35 du Règlement du CG)
- **RESOLUTION** (art. 36 du Règlement du CG)

déposé(e) en séance du Conseil général du : 01.02.2021

"Titre" : La démocratie : une fête !

Texte de dépôt :

Quoi de plus triste qu'un dimanche pluvieux d'automne !?

- Certainement un dimanche pluvieux d'automne de votation ou d'élection !

Pour les derniers des Mohicans comme moi se rendant encore aux urnes, on ne peut qu'être empathique à l'égard de toutes les personnes présentes et engagées sur place pour accueillir les citoyens qui continuent de s'y rendre. Alors qu'il fût un temps...

Souvenez-vous à quel point les dimanches électoraux étaient animés et sympathiques, il y a de cela une vingtaine d'années !

Bien avant le vote par correspondance (trop peu utilisé lui aussi aujourd'hui, on le voit dans les statistiques des dernières élections où il n'y a que 9% de votant dans la tranche 18-40 ans par exemple), des milliers de montheyssans et montheyssannes convergeaient vers le théâtre du Crochetan pour remplir leur droit, que dis-je, devoir de citoyens. Les enfants accompagnaient leurs parents et pour beaucoup, découvraient avec pédagogie la démocratie et ses rouages. Accueillis par des montagnes de sugus et bonbons en tous genres (que l'on pourrait échanger aujourd'hui par des fruits de nos producteurs locaux qui sont plus en phase avec l'époque), leurs sourires irradiaient.

Dans mes lointaines réminiscences, partagées du reste avec divers interlocuteurs pour la rédaction de ce postulat, tous se souviennent d'une ambiance particulière.

La grande messe démocratique dominicale permettait l'éclosion d'échanges et de partages autour d'une verrée rassembleuse (parfois prolongée dans les commerces de la ville qui assurément y gagnaient aussi) ... Bref, ces dimanches avaient quelque chose de plus que les autres dimanches et réjouissaient un nombre important de nos concitoyens.

Voilà pour le passé. Concernant l'avenir, on entend parfois certains parler de mettre un terme définitif au vote dans les urnes en raison de la faible participation.

Et si au contraire nous prenions le contre-pied de ce triste constat ? Oui, et si nous essayions de faire revivre à nouveau les dimanches électoraux ?

L'idée de ce postulat est simple. Elle vise à ce que la municipalité travaille à animer, en toute simplicité, les dimanches de votations et d'élections dans le périmètre du théâtre du Crochetan. J'insiste sur la notion de simplicité. Si la volonté politique du Conseil Général est là, nous parlons ici de la présence de l'Harmonie municipale, ou de la Lyre, d'une Guggenmusik ou de tout autre artiste de la région pour une représentation, ainsi qu'un seul stand de débit de boisson... cela serait déjà beaucoup.

Le tout pourrait être géré par Monthey tourisme comme lors des marchés, avec un tournus volontaire par une association ou un club de la ville, qui pourrait se mettre en vitrine tout en récoltant quelques sous. Cette parenthèse démocratique et conviviale ne mettrait bien évidemment pas en péril les bistroquets de la ville, bien au contraire, gageons qu'une partie non négligeable des citoyens se déplaceraient ensuite dans les établissements de la ville...

Oui chers collègues du Conseil Général, la démocratie doit demeurer une fête et cela passe par plus de liens entre les citoyens. Nous devons nous souvenir de cela, chérir notre démocratie si particulière et la transmettre aux générations futures en la faisant vivre pleinement. Pensons tout particulièrement aux nouveaux citoyens rejoignant la commune, jeunes gens ayant atteint la majorité, comme nouveaux compatriotes. Mais pour cela, nous estimons que des efforts devraient être réalisés et que ce postulat, bien que modeste, va pleinement dans ce sens !

Apposer un timbre sur une enveloppe ou voter derrière son ordinateur ne remplacera jamais la symbolique forte de l'urne, alors transformons ce moment formel que beaucoup nous envient à travers le monde en un moment d'échange, de partage et de fête.

En conclusion et pour résumer, nous demandons que la municipalité, à l'avenir et en toute simplicité, travaille à rendre les dimanches électoraux conviviaux et rassembleurs afin de nourrir la démocratie, le bien vivre ensemble et de tendre vers une augmentation de l'implication et de la participation citoyenne qui font toujours plus défaut aujourd'hui.

Nom prénom : Raboud Damien

Représentant le parti / groupe : UDC et Union des Citoyens

Date : 09.10.2021

- • A transmettre, à l'issue de la séance, au conseil municipal, par l'intermédiaire du bureau du Conseil général



- MOTION** (art. 32 du Règlement du CG)
- POSTULAT** (art. 33 du Règlement du CG)
- INTERPELLATION** (art. 34 du Règlement du CG)
- QUESTION** (art. 35 du Règlement du CG)
- RESOLUTION** (art. 36 du Règlement du CG)

déposé(e) en séance du Conseil général du : 13.12.2021

"Titre" : La démocratie : une fête ET une responsabilité collective

Texte de dépôt :

Les taux de participation aux votations et élections sont, depuis un certain temps déjà, tristement bas. Ceci vaut pour le territoire helvétique dans sa globalité, mais demeure un élément saillant et plus marqué encore dans notre commune. Il semble avéré que ce phénomène touche principalement la catégorie des jeunes. Cependant, d'autres catégories pourraient être considérées comme surreprésentées parmi les abstentionnistes (personnes nouvellement arrivées sur la commune, personnes fraîchement naturalisées, personnes âgées et/ou à mobilité réduite peu à leur aise avec le vote par correspondance). Doivent être également incluses à ce tableau toutes les personnes, quels que soient leur âge, leur genre ou leur origine, ayant développé une défiance ou un dépit vis-à-vis du monde politique ou jugeant que leurs droits civiques ne valent plus le coup d'être revendiqués dans les urnes.

Fort de ce constat et animé par la volonté de *booster* le taux de participation tout en faisant des dimanches de votations des moments d'échange, de consolidation des liens sociaux et de festivités, le groupe UDC et union des citoyens a proposé un postulat visant à animer la zone du Crochetan à l'occasion des votations et élections, postulat au demeurant accepté par le plénum en date du 13.12.2021. Ce dernier va dans le sens d'accroître la participation citoyenne lorsque le peuple est amené à user de ses droits civiques. En ce sens, il semble tout à fait louable d'y prêter intérêt. Cependant, il semble faire l'économie de tout un programme de sensibilisation, d'éducation et de conscientisation à mener au contact rapproché de la population afin de lui donner confiance en ses institutions politiques d'une part et de lui rappeler l'importance de cette démarche citoyenne pour le devenir de notre démocratie d'autre part.

Le présent postulat vise à demander à la municipalité l'étude de diverses mesures visant à :

- Mener une politique active de proximité au contact des futur.e.s votant.e.s

- Organiser des rencontres annuelles entre les nouveaux résidents de la commune et des représentants des diverses forces politiques représentées dans notre législatif et dans notre exécutif
- Organiser des rencontres annuelles entre les personnes nouvellement naturalisées et des représentants des diverses forces politiques représentées dans notre législatif et dans notre exécutif
- Penser un soutien didactique aux aînés et aux personnes à mobilité réduite afin de les soutenir dans la démarche de vote par correspondance
- Mettre en place des permanences inter-partis à l'approche des votations et élections et communiquer à leur sujet de manière transparente

C'est en témoignant, dans la proximité des citoyennes et citoyens, d'une responsabilité collective aux égards de notre démocratie que nous pourrons garantir sa pérennité, qui passe bien évidemment par la participation du plus grand nombre.

Nom prénom : D'Errico Adrien

Représentant le parti / groupe : Parti socialiste et Gauche citoyenne

Date : _____

➔ A transmettre, à l'issue de la séance, au conseil municipal, par l'intermédiaire du bureau du Conseil général

Conseil général

Réponse aux postulats de
représentant du
et de
représentant du
formulés en séance du conseil général le
répondus en séance du conseil général le

M. RABOUD Damien
parti UDC et Union des Citoyens
M. D'ERRICO Adrien
parti socialiste et Gauche citoyenne
01.02.2021 et 13.12.2021
12.12.2022

Titre :

La démocratie : une fête

La démocratie : une fête ET une responsabilité collective

Développement :

Synthétisé, les postulats visent à :

- Relancer le taux de participation lors des votations et élections via diverses mesures
- Animer la zone du Théâtre du Crochetan lors des scrutins

1. PREAMBULE

Les taux de participation aux votations et élections sont relativement bas dans toute la Suisse, y compris à Monthey.

Ainsi, deux postulats ont été déposés, auprès du Législatif montheyensan, pour demander des mesures afin d'y remédier, à savoir :

- Mener une politique active de proximité au contact des futurs votants;
- Organiser des rencontres annuelles entre les nouveaux résidents de la Commune et des représentants des diverses forces politiques représentées dans le Législatif et dans l'Exécutif communal;

- Organiser des rencontres annuelles entre les personnes nouvellement naturalisées et des représentants des diverses forces politiques représentées dans le Législatif et dans l'Exécutif communal;
- Penser un soutien didactique aux aînés et aux personnes à mobilité réduite afin de les soutenir dans la démarche de vote par correspondance;
- Mettre en place des permanences inter-partis à l'approche des votations et élections et communiquer à leur sujet de manière transparente;
- Animer les dimanches de votations et d'élections dans le périmètre du Théâtre du Crochetan.

2. TAUX DE PARTICIPATION AUX VOTATIONS ET ÉLECTIONS

En ce qui concerne les votations, il est à relever que le pourcentage de participation dépend essentiellement des sujets. Il en va de même pour les élections, où il est difficile d'identifier la raison exacte de l'afflux de participation, car cela peut varier de 31 % à 54 %, indépendamment du type d'élection.

En analysant spécifiquement les élections du Conseil municipal, il s'avère que le taux de participation a atteint son pic en 1992, avec un taux de 79 %. Cependant, il a commencé à baisser dès 1996 pour atteindre un taux de 66 %. En 2000, le taux a chuté à 48 % et reste désormais stable autour des 40 %.

Le vote par correspondance a été introduit le 1^{er} janvier 2005. Aussi, il ne semble pas qu'il y ait une corrélation, tout du moins directe, entre la mise en place du vote par correspondance et la baisse du taux de participation aux élections et votations puisque cette évolution est survenue avant l'introduction du vote par correspondance.

Trois graphiques sont joints à la présente réponse pour illustrer l'évolution des taux de participation, soit :

- Taux de participation par votations sur les 10 dernières années
- Taux de participation pour les élections sur les 10 dernières années
- Taux de participation pour les élections au CM sur les 40 dernières années

3. MESURES PARTICIPATIVES

Actuellement, plusieurs mesures participatives sont déployées par la Commune pour favoriser la participation aux votations et élections.

Des courriers sont transmis, par la "Chancellerie" à tous les jeunes qui atteignent leur 18^{ème} année. En effet, ceux-ci doivent déposer leur acte d'origine pour pouvoir voter. Par l'entremise

de ces courriers, la Commune cherche à les sensibiliser à l'importance de participer aux votations et élections. De plus, chaque jeune reçoit durant sa 19^{ème} année la brochure Easyvote (<https://www.easyvote.ch/fr>) adressée lors de toutes les votations et élections. Celle-ci informe spécifiquement les jeunes votants sur les enjeux des objets soumis à votation.

La Commune invite chaque personne ayant atteint ses 18 ans à la fête de l'Accession à la Majorité. Les membres de l'Exécutifs sont à disposition des personnes présentes pour échanger, dans le cadre de tables rondes, sur les sujets qui préoccupent les jeunes et répondre à toute leurs questions.

Dans le cadre d'un projet cantonal, la Commune collabore au projet "Je participe". L'objectif est de favoriser un engagement citoyen des jeunes à tous les niveaux des collectivités locales et cantonale. Le délégué cantonal à la jeunesse ainsi que les délégués et responsables jeunesse des Villes de Monthey, Martigny, Sion et Sierre se sont associés à plusieurs reprises dans un projet commun visant à encourager les jeunes, non seulement à participer à la vie locale mais également à exprimer leur voix à travers les votations.

Différentes actions ont vu le jour dans ce cadre telles que campagne d'affichage, capsules vidéo et présence sur les réseaux sociaux. L'intérêt de la démarche repose sur une volonté de mettre en valeur l'engagement des jeunes ainsi que de favoriser les dispositifs destinés à renforcer leur présence dans les processus décisionnels. Cette campagne sera régulièrement reconduite avec la même ligne graphique afin de renforcer les messages.

La Maison du monde, en collaboration avec le Service "Sports, Jeunesse & Intégration", organise une journée "Enfin je vote" pour les nouveaux naturalisés ainsi que les jeunes adultes. La participation est libre et, durant cette journée, il est proposé diverses informations sur les élections et votations ainsi que les modalités y relatives. Des élus communaux au Législatifs et à l'Exécutifs s'impliquent durant cette session.

4. PROJET PARTICIPATIF "RAMÈNE TA FRAISE"

La Ville de Monthey souhaite connaître les avis des jeunes et les intéresser à la question publique en leur permettant de s'exprimer et de débattre autour d'une thématique qui leur tient à cœur.

En 2019, Soluna a fêté ses 20 ans. Dans le cadre de cet anniversaire, un vaste projet de consultation des 12 à 25 ans a vu le jour. Pour mener à bien ce projet, le Service jeunesse s'est entouré d'un groupe de pilotage composé uniquement de jeunes. Conjointement, ceux-ci avaient pour mission de démarcher, de donner la parole, de collecter les différents points de vue de leurs pairs et de les faire connaître à la Ville. L'objectif visait à s'adresser à l'ensemble de la jeunesse montheysanne sans distinction d'appartenance, d'origine ou de profil socioculturel et socioéconomique.

Ce projet devait aboutir à des assises réunissant les jeunes de la Ville. Bouleversé par la crise COVID, ce projet, a dû explorer d'autres chemins notamment par le biais des réseaux sociaux.

La fin souhaitée, une grande rencontre citoyenne de la jeunesse, n'a pu voir le jour. Les jeunes du groupe de pilotage et Soluna ont pris la décision de relancer un forum jeunesse au printemps 2023.

5. ANIMATION OU ÉVÉNEMENT CONVIVIAL EN MARGE DU VOTE À L'URNE

Le Conseil municipal souhaite privilégier les projets participatifs plutôt que l'organisation d'événements festifs les jours de scrutin à l'urne. L'objectif viserait ainsi à favoriser l'implication des citoyens, et notamment des jeunes, sur le long terme. Dès lors, il renonce à proposer des événements conviviaux en marge du vote à l'urne.

6. CONCLUSION

Dès les années 1990, le taux de participation a fortement baissé, pour se stabiliser à un niveau inférieur au début des années 2000. Le vote par correspondance ne semble pas être la source de ce déclin car cette diminution de participation avait commencé avant son introduction en 2005.

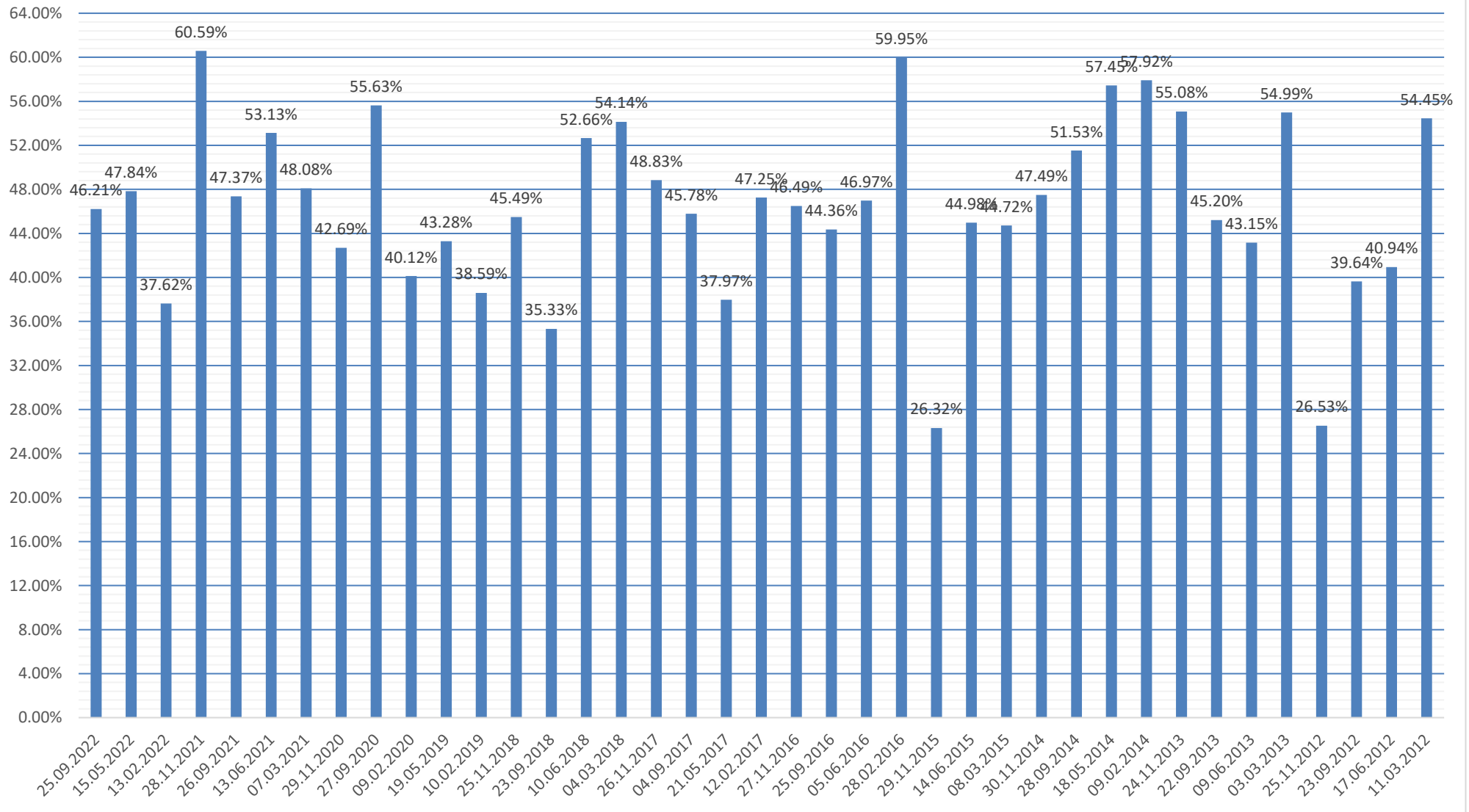
La Commune de Monthey met en œuvre diverses initiatives et projets participatifs pour chercher à favoriser la participation de la population à la vie démocratique et notamment à l'exercice du droit de vote. On peut citer notamment le courrier envoyé à tous les votants qui atteindront leur majorité, Easyvote (<https://www.easyvote.ch/fr>) pour les jeunes de 19 ans avant chaque votation et élection, ainsi que la manifestation de l'Accession à la Majorité ou des rencontres "Enfin je vote".

Le projet "Ramène ta fraise" aboutira à un forum jeunesse en 2023. L'objectif vise à s'adresser à l'ensemble de la jeunesse montheysanne sans distinction d'appartenance, d'origine ou de profil socioculturel et socioéconomique pour contribuer à leur implication dans le débat d'idées et participer à la construction de la Ville de demain.

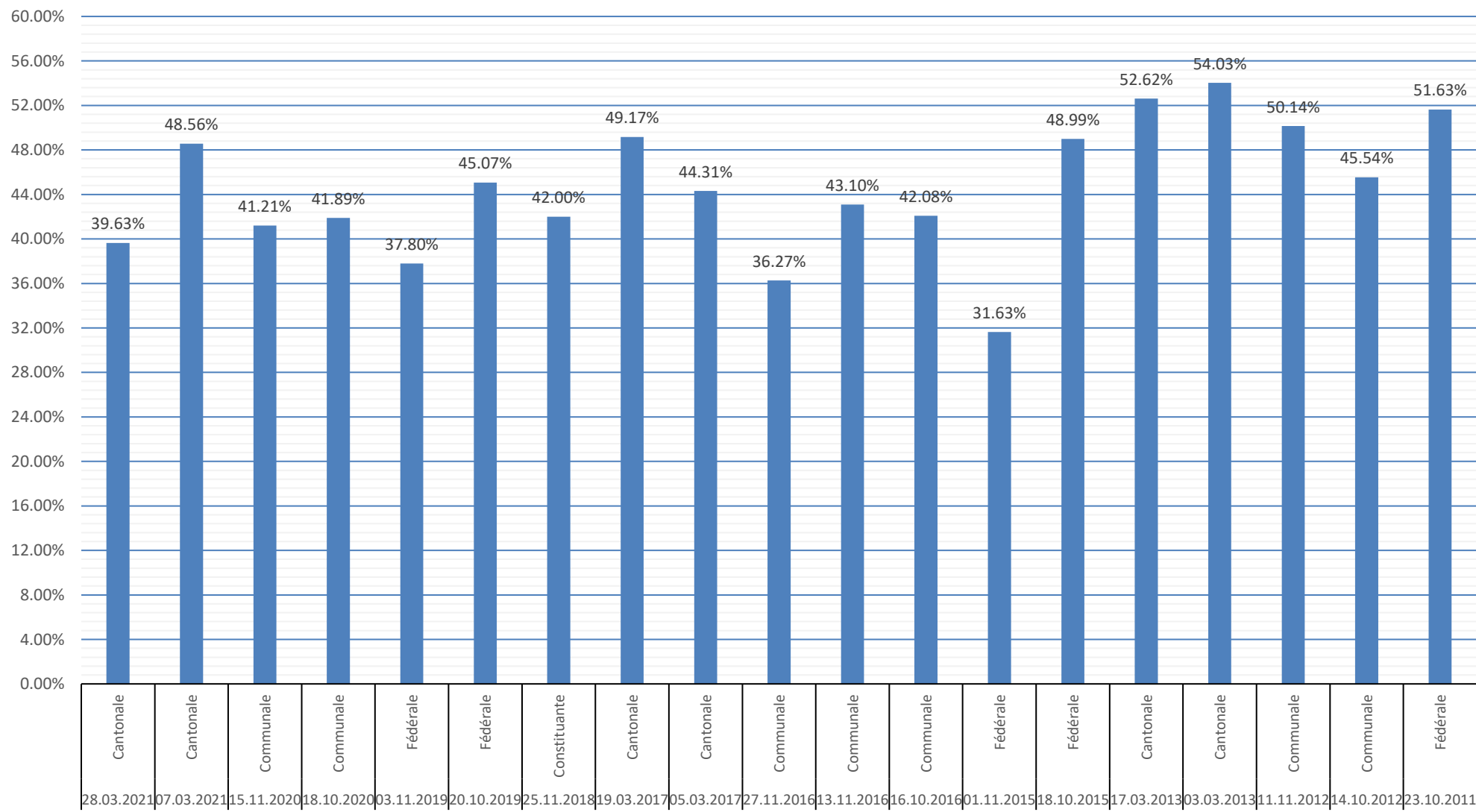
Le Conseil municipal privilégie ainsi les projets participatifs qui visent à créer des opportunités d'échanges et des débats d'idées ainsi qu'à stimuler la participation aux divers scrutins. Cette approche est donc privilégiée en lieu et place à l'organisation d'apéritif ou d'évènement festif lors d'un scrutin.

Services « Chancellerie », « Sports, Jeunesse & Intégration » et « Culture, Tourisme & Jumelage »
2022.11.16

Taux de participation par votations sur les 10 dernières années



Taux de participation par élections sur les 10 dernières années



Taux de participation par élection CM sur les 40 dernières années

